

INTRODUCTION

L'entreprise a pour but l'exécution du projet de construction mentionné dans le présent cahier des charges, y compris tous les services et les fournitures qui en font partie intégrante, et ce suivant les indications des plans techniques, des détails techniques éventuels, du descriptif repris dans le cahier des charges ou, à défaut, des règles de l'art.

PROMOTEUR

VICOQ SPRL
Rue de la Station, 12
7900 TOURPES
GSM : 0479/59.90.83

ARCHITECTE

Deneubourg Olivier
Rue Montplaisir, 19
7972 Ellignies-Sainte-Anne
Tél : 069/56 28 43

COORDINATION DE SECURITE

SPRL Jadoul Safety
Rue du Temple n°5
7011 Ghlin
Tél : 0494/27.44.69

SITUATION :

4 Habitations unifamiliales

Rue Neuve à 7972 Ellignies-Sainte-Anne

1. Menuiserie intérieure

Toutes les portes intérieures sont des portes contemporaines (modèle kit royal ou assimilé). Les portes sont équipées d'une poignée et de charnières. L'escalier est exécuté en hêtre 1^{er} choix.

Le grenier est accessible par une trappe 60/80.

2. Plafonnage

Tous les murs et tous les plafonds sont plafonnés et lissés à la main suivant les règles de l'art (excepté le garage et le grenier).

3. Installation électrique

L'installation électrique est exécutée conformément au règlement technique. Les fusibles automatiques et le contrôle de l'installation sont prévus dans le prix.

4. Installation de chauffage et d'eau chaude et ventilation.

Le chauffage central est au gaz propane. Il y a des radiateurs dans la cuisine/séjour, la salle de bains (sèche serviette) et dans les chambres à coucher. La chaudière est de la marque Vaillant.

Il est essentiel qu'un entretien de la chaudière soit effectué tous les deux ans.

Le promoteur ne peut pas prendre en garantie les dégâts à la chaudière (ou à l'installation sanitaire en général) dus à une forte concentration éventuelle de calcaire dans l'eau de ville.

Cuve gaz propane aérienne en système de location mensuel est prévue dans le jardin. (au fond du jardin)

Ventilation : système D (VMC double flux avec récupération de chaleur). Le groupe est placé dans le grenier. Les filtres devront faire l'objet d'un entretien régulier.

5. Installation sanitaire

Le prix inclut toutes les canalisations et le placement des appareils. Sont prévus :

- 2 toilettes
- 1 petit lavabo pour les mains avec robinet dans le WC au RDC
- 1 baignoire complète avec robinet mitigeur et douchette
- 1 bac de douche (90x90), les arrivées et l'évacuation sont prévues avec robinet et paroi. La douche sera carrelée.
- 1 meuble lavabo avec robinet mitigeur et miroir sur cadre (double vasques)
- 1 alimentation et évacuation pour l'évier de cuisine en eau chaude et eau froide
- 1 alimentation et évacuation pour la chaudière et pour la machine à laver

6. Carrelage et parquet

Le rez-de-chaussée est entièrement carrelé, carrelage grès cérame 60 x 60 et pourvu d'une plinthe assortie. Garage inclus

L'étage est carrelé dans le hall de nuit, WC, salle de bain et cellier, carrelage grès cérame 60 x 60 et pourvu d'une plinthe assortie.

Parquet stratifié + plinthe assortie dans les 3 chambres à l'étage.

L'ensemble des parois de la salle de bains ont carrelé en mixte avec le carrelage 60 X 60 grès cérame et une rangée de faïences murales au-dessus de la baignoire et meuble SDB).

7. **Isolation**

- toiture: un matelas de laine de verre de 240 mm entre les chevrons
- murs double creux : panneaux de polyuréthane de 120 mm et bloc de béton cellulaire pour le 1^{er} tas demaçonnerie
- murs de séparation : isolation phonique, Isover Party-Wall 40 mm.
- isolation du sol : polyuréthane projeté de 100 mm au rez-de-chaussée

8. **Aménagement de la cuisine**

Une cuisine est comprise.

Un plan type de cuisine a été défini dans la gamme de notre cuisiniste (EGGO). La cuisine dessinée sur le plan de vente ne donne qu'un aperçu des possibilités.

Tiroirs servosoft et charnières clipsables. Evier en inox et robinet mitigeur.

La cuisine est équipée d'appareils électroménagers suivants :

- plaque de cuisson vitrocéramique 58 cm
- four intégré multi fonctions 71 L. label A
- frigo 126 L, 86 cm, label A+
- hotte murale décorative
- lave-vaisselle full intégré

9. **Jardin**

La terrasse est pourvue d'une couche de stabilisé drainant+ gravier gris de finition avec bordures. Il y a une séparation en briques de façade avec couvre-murs. La devanture sera pourvue d'une couche de remblais drainant+ gravier gris de finition.

10. **Garage**

Le garage est non plafonné (hourdis lisses), murs en terre cuite mais rejointoyés. Installation d'une porte sectionnelle (automatisée), teinte gris quartz RAL 7016.

REMARQUES

- Le promoteur a toujours le droit d'apporter de petites modifications, aux plans et aux matériaux, mais pour autant qu'ils ne nuisent pas à la qualité.
 - Le promoteur prévoit les raccordements aux réseaux d'électricité, d'eau de ville et de gaz. Les frais de ces raccordements sont à charge de l'acquéreur. Des gaines avec tire-fil seront également posées pour les raccordements TV/internet et téléphone. (inclus dans le prix de vente).
 - Les suppressions de travaux repris au présent descriptif demandées par l'acquéreur seront déduites à hauteur de 75% de leur valeur. Il n'est pas permis à l'acquéreur d'exécuter par lui-même ou de faire exécuter par un tiers des travaux de quelque nature que ce soit dans son bien avant la réception provisoire de celui-ci. S'il le fait, la réception provisoire sera considérée comme acquise.
 - Dans l'hypothèse où les acheteurs demandent des suppléments dans les constructions, ces suppléments devront être payés à la commande et à la première demande du promoteur et ce même si la vente n'a pas encore eu lieu.
 - Pour la sécurité de l'acheteur il est strictement interdit de pénétrer sur le chantier.

Fait à _____ en _____ exemplaires, le _____ / _____ /2020...

l'(es) acheteur(s)

le promoteur